



L'AFD ET

## la biodiversité marine et côtière en Mauritanie

©Daouda Gorréa / AFD

### 18 millions d'euros

engagés depuis 2013 pour  
la biodiversité marine et côtière en Mauritanie.

### 40 millions d'euros

capital total du BACoMaB,  
fonds fiduciaire de conservation, à fin 2023.

La Mauritanie abrite sur sa zone côtière l'un des foyers de biodiversité marine les plus remarquables de la planète : le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1999. Son écosystème tient sa richesse du phénomène d'upwelling qui fait remonter les nutriments des fonds marins, favorise la vie marine tout en offrant un refuge à de nombreux oiseaux migrateurs. Depuis 2013, l'AFD finance le PNBA via le fonds de conservation BACoMaB d'appui aux aires marines protégées de la côte mauritanienne dont le parc national du Diawling (PND), la Baie de l'Étoile et le Cap Blanc. En 2025, l'AFD aura contribué à hauteur de 18 millions d'euros, portant le fonds à près de 40 millions.

# Notre action pour la biodiversité marine et côtière en Mauritanie

1

## Soutien au dialogue des politiques publiques

L'AFD appuie la planification stratégique et le dialogue politique autour du réseau mauritanien d'aires marines protégées (AMP). Elle finance l'actualisation de la Stratégie nationale des AMP (SN-AMP), outil central pour renforcer la connectivité écologique et l'efficacité de gestion des sites existants. Ce soutien permet également d'identifier de nouvelles AMP, notamment en haute mer, en cohérence avec les engagements internationaux de la Mauritanie, tels que le traité sur la biodiversité des zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) et le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Par ailleurs, dans le cadre des initiatives de conservation de la biodiversité marine et côtière en Mauritanie, l'AFD accompagne le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) dans le renforcement institutionnel et le dialogue de politiques publiques, ainsi que dans le développement des capacités des acteurs, en particulier ceux de la recherche et de la formation, contribuant ainsi à une gouvernance plus intégrée et participative de la biodiversité marine et côtière.

2

## Structuration et renforcement d'un dispositif de financement durable

L'AFD contribue au fonds fiduciaire BACoMaB, capitalisé à plus de 40 M€ fin 2024, dont 8,3 M€ apportés par l'agence. Un financement supplémentaire de 3,5 M€ permettra de renforcer le fonds et de diversifier ses instruments financiers, avec la création d'un fonds d'amortissement et d'un guichet spécifique pour le PNBA, ouvert aux contributions privées. Le BACoMaB joue également un rôle clé dans le soutien au conseil scientifique du PNBA, permettant de piloter et valoriser les résultats de la recherche sur les herbiers marins, les écosystèmes côtiers et la biodiversité locale. Cet outil financier pérenne assure le financement durable des activités de conservation, de surveillance et de gestion adaptive de plusieurs aires marines protégées. Il contribue ainsi à renforcer une gouvernance intégrée, participative et efficace de la biodiversité marine et côtière en Mauritanie, tout en facilitant la mobilisation de ressources supplémentaires pour le développement d'initiatives locales, la valorisation des services écosystémiques et le soutien aux communautés riveraines.

3

## Valorisation des aires marines protégées et conservation du patrimoine

L'AFD soutient la valorisation économique des AMP et la préservation de leur patrimoine écologique et culturel. Les herbiers du PNBA séquestrent du carbone qui constitue une opportunité de revenus pour le pays : les connaissances sur la répartition, l'écologie et le stockage de ce carbone sont approfondies pour identifier des mécanismes de valorisation sur les marchés du carbone bleu, avec un potentiel pour faire du PNBA un site pilote mondial du standard PV Nature (Plan Vivo). L'AFD accompagne également la préservation des savoir-faire traditionnels et encourage un tourisme durable ainsi que des activités économiques locales portées par les femmes et les jeunes.

4

## Surveillance intégrée et recherche scientifique

Les AMP mauritanienes couvrent de vastes zones, notamment le PNBA (12 000 km<sup>2</sup>, taille de la Belgique) et le PND (160 km<sup>2</sup> + 560 km<sup>2</sup> de zone périphérique), rendant leur surveillance complexe. L'AFD, via le BACoMaB, finance la surveillance et la recherche : en 2024, 530 000 € ont permis au PNBA 538 patrouilles et 2 571 heures en mer, interceptant 238 embarcations, tandis que 190 000 € ont soutenu le PND dans la régulation des espèces envahissantes et la pêche durable. L'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) appuient également la recherche sur la Valeur Écosystémique Totale (VET) et le carbone bleu. Le programme BACoMaB-PNBA prévoit des formations et échanges d'expertise avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour professionnaliser la gestion des AMP.

5

## Education environnementale

L'AFD soutient la sensibilisation des jeunes à la biodiversité marine et côtière, en appuyant la création d'un master et l'émergence de talents. Elle finance des écoles de terrain pour découvrir la gestion des AMP et des activités éducatives pour les plus jeunes, incluant visites,

projections et ateliers artistiques. Des réflexions sont en cours pour mobiliser le programme METIS afin de développer des initiatives conjointes élèves-artistes, valorisant la biodiversité et les enjeux de préservation auprès du grand public.